

L'HISTOIRE DU CHIISME

<"xml encoding="UTF-8?">

L'HISTOIRE DU CHIISME

1) Origine et évobition du Shi'isme

Le shi'isme naquit du vivant même du Prophète(1). Ce terme a d'abord désigné les partisans d'Ali, le premier guide de la famille du Prophète. L'avènement, puis l'extension de l'Islam pendant les vingt-trois années de la prophétie, rendirent nécessaire pour plusieurs raisons l'apparition parmi les compagnons du Prophète, d'un groupe tel que celui des Shi'ites.

C'est pourquoi aux premiers jours de sa mission, quand d'après le texte du Coran, il lui fut ordonné d'inviter ses proches parents à embrasser l'Islam (2), le Prophète leur déclara clairement que quiconque serait le premier à répondre à son appel deviendrait son successeur et son héritier. Ali fut le premier à s'avancer et à embrasser l'Islam. Le Prophète accepta la soumission d'Ali à la foi divine et accomplit ainsi sa promesse (3). Du point de vue shi'ite s'il apparaît impossible qu'aux premiers jours de son action, le chef du mouvement, présente un de ses compagnons comme son successeur et représentant à des étrangers, il paraît en revanche légitime qu'il le désigne comme tel à ses aides et amis, entièrement loyaux et dévoués. De même, il n'est pas vraisemblable qu'un tel chef accepte et présente quelqu'un comme son représentant et successeur et ensuite, au cours de sa vie et de sa mission religieuse, le prive de ses prérogatives et du respect dû à son rang d'établir une quelconque distinction entre lui et les autres.

Bien au contraire, le Prophète, selon plusieurs hadiths absolument authentiques, qui ne sont mis en cause ni par les sunnites, ni par les shi'ites, a affirmé clairement qu'Ali était préservé de l'erreur et du péché dans ses actions et ses paroles. Tout ce qu'il a dit et accompli était en parfaite conformité avec les enseignements de la religion (4) et il fut le plus savant des hommes en matière de connaissance des sciences et des lois islamiques (5).

Pendant la période de la prophétie, Ali accomplit des services de haute valeur et manifesta un remarquable dévouement. Ainsi, quand les infidèles de la Mecque décidèrent de tuer le Prophète et cernèrent sa maison, celui-ci décida d'émigrer à Médine. Il dit à Ali: «Veux-tu

dormir dans mon lit cette nuit afin qu'ils croient que je suis endormi, et qu'ainsi ils ne se lancent pas à ma poursuite?» Ali accepta spontanément cette mission dangereuse. Ceci est rapporté dans différents recueils de hadiths. Ali servit aussi en combattant aux batailles de Badr, Ohod, Khandaq et Hunayn dans lesquelles sa participation fut telle que s'il n'avait pas été présent, l'ennemi aurait très probablement détruit l'Islam et les musulmans, ainsi qu'en attestent les récits historiques, de la vie du Prophète et les collections de hadiths.

La preuve principale de la légitimité d'Ali comme successeur du Prophète est l'événement de Ghadir-Khumm (6), où le Prophète choisit Ali pour la « tutelle générale » (Wālayat-ammah) et fit de Ali le gouverneur (Wali) du peuple.

En raison d'une part, des grands services qu'il rendit et de ses vertus personnelles, reconnus de tous (7), et en raison, d'autre part, de la grande affection que le Prophète lui voua (8). Ali fut aimé par le Prophète et ses compagnons, qui furent des exemples de sincérité et de véracité, pour ses vertus ainsi que pour ses hauts faits.

Ces compagnons se rassemblèrent autour d'Ali et le suivirent, à tel point que beaucoup d'autres commencèrent à considérer excessif cet amour pour lui, et peut-être quelques uns en éprouvèrent-ils de la jalousie. A côté de tous ces éléments, nous voyons dans plusieurs paroles du Prophète une référence à la « Shi'ah d'Ali » et à la « Shi'ah de la famille du Prophète ».

(9)

2) La cause de la séparation entre la minorité shi'ite et la majorité sunnite

Les amis et partisans d'Ali croyaient qu'après la mort du Prophète, le califat et l'autorité religieuse revenaient à Ali. Cette croyance provenait de leur considération de la situation d'Ali et de ses relations envers le Prophète, envers les élus parmi les compagnons et envers les musulmans en général. Ce furent seulement les événements qui se produisirent pendant les quelques jours de la maladie du Prophète qui provoquèrent une opposition à leurs vues. (10)

Contrairement à leur attente, lorsque le Prophète quitta ce monde, et tandis que sa famille et quelques Compagnons étaient occupés à préparer les funérailles, les amis et partisans d'Ali apprirent l'activité d'un autre groupe qui s'était rendu à la mosquée où la communauté était réunie en raison de la disparition soudaine de son chef. Ce groupe, qui devait plus tard former

la majorité, entreprit en grande hâte, sans consulter la famille du Prophète, ni ses proches, ni plusieurs de ses amis, et sans même leur fournir la moindre information, de choisir un calife pour les musulmans, en apparence pour assurer le salut de ces derniers. C'est ainsi qu'Ali et ses compagnons furent mis devant un fait accompli. (11)

Après les funérailles du Prophète, Ali et ses amis, tels qu'Abbâs, Zubayr, Salmân, Abû Dharr, Miqdâd et Ammâr apprirent la façon dont le premier calife avait été élu. Il protestèrent contre le choix d'un calife par consultation ou élection, et également contre les responsables de cette affaire. Ils présentèrent leurs propres arguments, mais la réponse fut que tel était le bien-être des musulmans, et que la solution résidait en ce qui avait été fait. (12)

Cette protestation et cette critique furent à l'origine de la scission de la minorité, dont les éléments furent connus dans la société comme les «partisans» ou «Shi'iah» d'Ali, d'avec la majorité. Le califat de l'époque était inquiet de voir ainsi la communauté musulmande divisée en une majorité et une minorité. Ceux qui soutenaient le calife considéraient que le califat était une question de consensus de la communauté et nommaient ceux qui protestaient les «opposants à l'allégeance». Ils prétendirent donc que la minorité se tenait dans l'opposition envers la société musulmane. Parfois elle fut désignée par d'autres termes péjoratifs et dégradants. (13)

Dés le début le shi'isme fut condamné à cause de sa situation politique. Il ne put, par conséquent, obtenir quoi que ce soit au moyen de protestations politiques. Afin de sauvegarder l'unité de l'Islam et le bien-être des musulmans, et aussi du fait de l'absence d'une puissance militaire et politique suffisante, Ali n'entreprit point de se soulever contre l'ordre existant en une révolte qui eut été sanglante. Pourtant ceux qui protestèrent contre le califat établi refusèrent de se soumettre à la majorité et continuèrent à soutenir que la succession du Prophète et l'autorité religieuse appartenaient de plein droit à Ali (14). Ils croyaient que pour toutes les matières spirituelles et religieuses il fallait se référer à lui et invitaient le peuple à rejoindre ses partisans (15).

3) Les deux problèmes de la succession et de l'autorité dans les sciences religieuses

En accord avec les enseignements islamiques qui en sont à la base, le shi'isme estimait que la question la plus importante se posant à la société islamique, était l'élucidation des

enseignements islamiques et des principes des sciences religieuses (17). C'était seulement après de telles clarifications, que l'on pourrait appliquer ces enseignements à l'ordre social. En d'autres termes, le shi'isme pensait, qu'avant toute chose, les membres de la société devaient être capables d'acquérir une vraie vision du monde et de l'homme, s'appuyant sur la nature réelle des choses.

Alors seulement, ils pourraient connaître et accomplir leurs devoirs en tant qu'êtres humains, ce en quoi réside leur véritable bien-être, même si l'accomplissement de ces devoirs religieux s'avérait contraire à leurs désirs. Après avoir réalisé ce premier pas, un gouvernement religieux devrait préserver et appliquer dans la société l'ordre authentiquement islamique, de telle manière que l'homme n'adore nul autre que Dieu, qu'il jouisse, autant que possible, d'une liberté personnelle et sociale, et bénéficie d'une réelle justice, personnelle et sociale. Ces deux buts ne pouvaient être atteints que par quelqu'un d'infaillible et préservé par Dieu de toutes fautes.

Sinon, les dirigeants ou les autorités religieuses pourraient en venir à dénaturer l'Islam et à trahir leurs devoirs et leurs obligations. Si cela devait arriver, la règle juste et libératrice de l'Islam pourrait graduellement être convertie en une règle dictatoriale et un gouvernement totalement autocratique. De plus, les purs enseignements religieux pourraient devenir, comme on peut l'observer dans le cas de certaines autres religions, l'objet de changements et de déformations entre les mains d'érudits égoïstes adonnés à la satisfaction de leurs désirs matériels. La seule personne qui, selon la confirmation du Prophète, suivit parfaitement et complètement le Livre de Dieu et la tradition du Prophète, aussi bien dans ses paroles que dans ses actes, était Ali (18).

Si, comme le dit la majorité, c'est seulement les Qurayshites (19) qui s'opposèrent au légitime califat d'Ali, cette majorité aurait dû porter atteinte à la vérité par crainte de s'opposer aux Qurayshites.

Ce qui empêcha les shiites d'accepter le principe électif du choix d'un calife par le peuple fut la peur des conséquences pernicieuses qui pouvaient en résulter : peur d'une corruption possible dans le gouvernement islamique et de la destruction des bases solides des sublimes enseignements de la religion. Les événements ultérieurs de l'histoire islamique confirmèrent de fait cette appréhension avec pour résultat, que les shi'ites furent confirmés dans leur croyance.

Pendant les premières années, toutefois, à cause du petit nombre de ses adeptes. le shi'isme apparut d'abord avoir été dissout dans la majorité. bien qu'il continuât discrètement à insister sur la nécessité de recourir à la famille du Prophète pour l'acquisition des sciences islamiques et qu'il continuât à gagner des gens à sa cause. En même temps, afin de préserver la puissance de l'Islam et de sauvegarder son progrès, le shi'isme ne montra aucune opposition ouverte au reste de la société islamique.

Les membres de la communauté shi'ite combattirent même coude à coude avec la majorité sunnite dans les guerres saintes (Jihad) et participèrent aux affaires publiques. Ali lui-même guida la majorité sunnite dans l'intérêt de tout l'Islam, chaque fois qu'une telle action se révélait nécessaire (20).

4) Le principe politique du choix d'un calife par vote et son incompatibilité avec la conception Shi'ite

Le shi'isme pense que la Loi divine de l'Islam (sharieah) dont la substance se trouve dans le livre de Dieu et dans la tradition (sunnah) (21) du Prophète, demeure valable jusqu'au jour du jugement et ne peut être, ni ne sera jamais altérée. Un gouvernement qui est réellement islamique ne peut, sous aucun prétexte, refuser d'appliquer les injonctions de la sharieah (loi islamique) (22). La seule tâche d'un gouvernement islamique est de prendre des décisions par consultation dans les limites établies par la sharieah et en accord avec les exigences du moment. Le serment d'allégeance à Abu Bakr dans la Saqifah, qui fut motivé au moins partiellement par des considérations politiques, et l'incident, décrit dans le hadith de « l'encre et du papier » (23), qui eut lieu au cours des derniers jours de la maladie du Saint Prophète, démontrent que les partisans du principe d'élection pensaient que le Livre de Dieu devait être conservé sous forme de constitution, et accordaient beaucoup moins d'attention comme source immuable des enseignements islamiques aux paroles du Saint Prophète.

Ils semblent avoir accepté de modifier certains aspects des enseignements islamiques concernant le gouvernement, afin de satisfaire aux conditions du moment, et pour préserver le bien-être général.

Cette tendance est confirmée par plusieurs dires qui furent transmis ultérieurement, au sujet des Compagnons du Saint Prophète; par exemple, «les Compagnons étaient considérés

comme des jurisconsultes indépendants en matière de Loi divine (mujtahid) (24), capables d'exercer un jugement indépendant (ijtihad) dans les affaires publiques; s'ils réussissaient dans leur tâche, ils seraient récompensés (par Dieu) et s'ils échouaient ils seraient pardonnés (par Lui), parce qu'il comptaient parmi les Compagnons ».

Cette vue était largement soutenue pendant les premières années qui suivirent la mort du Saint Prophète.

Le shi'isme adopta une position plus stricte et pense que les actions des Compagnons, comme celles des autres musulmans, doivent être jugées en toute rigueur selon les enseignements de la sharieah. Par exemple l'incident du fameux général Khalid ibn Walid qui, ayant été reçu par l'un des plus éminents musulmans d'alors, Mâlike ibn Nuwayrah, tua son hôte, le décapita, jeta sa tête au feu et le soir même viola sa femme; il ne fut cependant pas puni pour ce crime, selon la loi islamique en raison de sa qualité de chef militaire remarquable, ce qui, aux yeux du shi'isme, manifeste une indulgence induite envers certaines actions des Compagnons, qui étaient au-dessous des normes de piété et de droiture établies par l'élite spirituelle des compagnons. (25)

Une autre pratique des premières années, critiquée par le shi'isme, consistait à priver la famille du Prophète du Khums. (26) et (27) par ailleurs, l'enregistrement par écrit du texte des hadiths fut complètement interdit, et lorsqu'on trouvait un hadith écrit, on le brûlait (28).

Nous savons que cette interdiction fut en vigueur sous le califat des califes «bien dirigés» (Khulafa Ar Rachidine) (29) jusque durant la période des Omeyyades sous le califat de Omar Abdel-Aziz, qui gouverna de AH. 99/A.D. 717 à A.D. 719. (30) et (31) sous le second calife (13/634-25/644), il y eut une continuation de la politique consistant à mettre l'accent sur certains aspects de la sharieah et à négliger quelques pratiques qui, selon les shi'ites, furent enseignées et pratiquées par le Prophète. Certaines pratiques furent interdites, d'autres admises, et d'autres encore ajoutées. Par exemple, le pèlerinage de Tamattu (une sorte de pèlerinage au cours duquel la cérémonie d'Umrah est célébrée au lieu de la cérémonie du Hajj) fut interdite par Omar qui ordonna de lapider les transgresseurs; ceci en dépit du fait que le Prophète institua dans son dernier pèlerinage une forme spéciale pour les cérémonies de pèlerinage, pouvant être accomplie par les pèlerins venant de loin. (Coran II, 196)

D'autre part, du vivant du Prophète de Dieu, le mariage temporaire (mut'ah) était pratiqué, et l'appel à la prière comportait la phrase: «hâtez-vous vers le meilleur acte» (hayya alà khayr el'amal) Omar ordonna de ne plus la réciter, disant que cela risquait d'empêcher les gens de participer à la guerre sainte (jihad) (cette phrase est encore récitée dans l'appel shi'ite, mais non pas dans l'appel sunnite).

Il y eut aussi des additions à la sharia: du vivant du Prophète, un divorce n'était rendu valide que si les trois déclarations de divorce («Je divorce d'avec toi») étaient faites en trois occasions différentes, mais Omar permit de les faire en une seule fois. De très lourdes punitions furent imposées à ceux qui passèrent outre à certaines de ces nouvelles règles, telle que la lapidation dans le cas du mariage temporaire (mut'ah).

Ce fut aussi durant le règne du second calife que de nouvelles forces sociales et économiques conduisirent à la distribution inégale du trésor public (bayt-al-mâl) parmi le peuple; (32) un acte qui fut plus tard la cause de différences de classes considérables et de terribles et sanglants conflits entre musulmans.

A cette époque, Mu'awiyah gouvernait à Damas dans le style des Rois persans et byzantins et il lui fut même décerné le titre de «Khusraw-des-arabes» (un titre persan pour la plus haute autorité impériale), mais nul ne protesta sérieusement contre lui pour le type mondain de son gouvernement(33).

Le second calife fut tué par un esclave persan en 25/644. Conformément au vote majoritaire d'un conseil de six hommes, réuni sur ordre du second calife avant sa mort, le troisième calife fut élu.

Celui-ci ne fit rien pour empêcher ses parents Omeyyades de prendre des positions de domination par rapport aux autres musulmans pendant son califat et nomma certains d'entre eux gouverneurs au Hijaz, en Irak, en Egypte et dans d'autres provinces musulmanes (34).

Les membres de sa famille commencèrent à faire preuve de laxisme dans l'application des principes moraux relatifs au gouvernement. Certains d'entre eux se rendirent ouvertement coupables d'injustices, d'actes tyranniques, de péchés et d'iniquité, et rompirent avec certains principes des lois islamiques.

Bientôt, de nombreuses protestations commencèrent à affluer vers la capitale. Mais le Calife, qui était sous l'influence de ses parents Ormeyyades, particulièrement de Marwan ibn Hakam (35), n'agit pas promptement pour remédier à l'état de choses qui provoquait les protestations.

Il arrivait même parfois que ceux qui protestaient fussent punis et poursuivis.

Un incident survenu en Egypte, illustre la nature du règne du troisième calife. Un groupe de musulmans d'Egypte se rebellèrent contre Othmân qui sentit le danger et appela Ali à son secours, tout en exprimant son repentir. Ali dit aux Egyptiens: «Vous vous êtes révoltés afin de ramener la justice et la vérité. Othman s'est repenti, affirmant: «Je changerai mes manières de faire et, d'ici trois jours, satisferai à vos désirs. Je vais démettre les gouverneurs oppresseurs de leurs fonctions». Ali signa un accord avec eux, de la part d'Othmân et ceux-ci retournèrent dans leur province. Sur le chemin du retour, ils aperçurent l'esclave de Othmân monté sur un chameau, se dirigeant vers l'Egypte. Nourrissant des soupçons sur sa mission, ils décidèrent de le rattraper.

Ils trouvèrent sur lui une lettre du calife pour le gouverneur d'Egypte contenant ce qui suit: «Au nom de Dieu. Quand Abd-al-Rahman Ibn Addis viendra à toi, faites-lui donner cent coups de fouet, rasez-lui la tête et la barbe et condamnez-le à un long emprisonnement. Faites de même avec Amr Ibn-al-Hamaq, Suda Ibn Hamran, Al Urvah Ibn Niba». Les Egyptiens lui enlevèrent la lettre et s'en retournèrent en colère chez Othmân, lui disant: «Tu nous as trahis!» Othman nia être l'auteur de la lettre. Ils lui dirent: «C'est ton esclave qui portait ce document».

Il répondit: «Il a commis cet acte sans ma permission». Ils lui rétorquèrent : «Mais il était monté sur ton chameau». Le calife leur répondit: «Ils ont volé mon chameau». Ils lui dirent: «La lettre est de la main de ton secrétaire» Il leur répondit: «Ceci a été fait sans ma permission, et à mon insu». Ils lui déclarèrent: «En tout cas tu es incompetent pour être calife et devrais démissionner, car si cela a été fait avec ta permission. tu es un traître et si des choses aussi importantes se passent sans ta permission et à ton insu, cela prouve ton incapacité et ton incompetence. En tout cas, démetts immédiatement les coupables de leurs fonctions ».

Othmân objecta: «si je décide d'agir selon votre volonté, alors c'est vous qui êtes les gouverneurs, Quelle est alors ma fonction?» Ils se levèrent et quittèrent la réunion, en colère (36).

Pendant son califat, Othmân permit au gouvernement de Damas, à la tête duquel se trouvait

Mu'awiyah, un omeyyade, de se renforcer plus que jamais, En réalité du point de vue du pouvoir politique, le centre de gravité du califat se trouvait à Damas. Médine alors capitale du monde islamique; ne possédait que l'apparence (37) du pouvoir. Finalement, en 35/656, le peuple se révolta et, après quelques jours de siège et de combats, le troisième calife fut tué.

Le premier calife avait été choisi par vote majoritaire des Compagnons, le second par la volonté et le testament du premier, et le troisième par un conseil de six hommes, dont les membres et les règles de procédure furent déterminés par les seconds,

Dans l'ensemble, la politique de ces trois califes, qui furent au pouvoir pendant vingt-cinq ans, consiste à appliquer les lois et les principes islamiques dans la société selon l'Ijtihad et selon le jugement de califat, ce qui parut le plus sage à l'époque des califes eux-mêmes. Quant aux sciences islamiques, la politique de ces califes fut de réciter simplement le Coran sans tenir compte des commentaires, ni permettre qu'il fasse l'objet d'un approfondissement. Les hadiths du Prophète étaient récités et transmis oralement sans être écrits, L'écriture était limitée au texte du Coran et interdite en ce qui concernait le hadith(38).

Après la bataille de Yamâmah qui finit en 12/633, plusieurs de ceux qui étaient des «récitateurs» du Coran et qui le connaissaient par coeur furent tués. Cela mena Omar ibn al Khattâb à proposer au premier calife de réunir les versets du Coran sous forme écrite, dans la crainte que si une autre guerre survenait et que le reste de ceux qui connaissaient le Coran par coeur venait à y mourir, la connaissance du texte du Livre Sacré ne disparut d'entre les hommes. Il était donc nécessaire de rassembler les versets coraniques sous forme écrite (39).

Il apparaît étonnant du point de vue shi'ite que cette décision ait été prise au sujet du Coran et que les hadiths du Prophète qui complétaient le Coran, et qui se trouvaient devant le même danger, exposés à l'altération dans la transmission, aux additions, aux abréviations, aux inventions et à l'oubli, n'aient pas fait l'objet de la même attention. Au contraire, comme on l'a dit plus haut, il fut interdit de les mettre par écrit et toute version trouvée devait être brûlée, comme pour bien insister sur le fait que seul le texte du livre Sacré devait subsister sous forme écrite, Quant aux autres sciences islamiques, aucun effort ne fut fourni, durant cette période, malgré les éloges dont le Coran entoure la connaissance (ilm) (40), et l'insistance qu'il met sur son développement.

La plupart avaient l'esprit occupé par les victoires remarquables et continuelles remportées par les armées musulmanes, et se laissèrent éblouir par un déluge d'immenses butins affluant de tous les horizons vers la péninsule arabique.

Avec cette nouvelle richesse et les mondanités qui raccompagnèrent, peu nombreux furent ceux qui se consacrèrent aux sciences de la famille du Prophète, à la tête de laquelle se tenait Ali, que le Prophète avait présenté au peuple comme le plus versé en sciences islamiques. Il est curieux que, même pour rassembler les versets coraniques, Ali n'ait pas été consulté et que son nom n'ait pas été mentionné parmi ceux qui participèrent à la tâche, bien que tout le monde fût au courant qu'après la mort du Prophète, il avait réuni le texte du Coran. (41)

Il est rapporté dans plusieurs traditions qu'après avoir reçu le serment d'allégeance de la communauté, Abu Bakr envoya quelqu'un à Ali pour demander à son tour le serment d'allégeance. Ali répondit: «J'ai promis de ne pas quitter ma maison, sauf pour les prières quotidiennes, jusqu'à ce que j'aie réuni le Coran».

Et on rapporte qu'Ali ne donna son allégeance à Abu Bakr que six mois plus tard. Ceci constitue la preuve qu'Ali avait alors fini de compiler le Coran.

De même, il a été rapporté qu'après avoir compilé le Coran, il en posa les pages sur un chameau et les montra au peuple.

Il est aussi rapporté que la bataille de Yamamah, à la suite de laquelle le Coran fut compilé, eut lieu pendant la deuxième année du califat d'Abu Bakr. Ces faits ont été mentionnés dans la plupart des livres d'histoire et de hadiths qui traitent de la compilation du Coran.

Ces événements et d'autres, similaires, rendirent les partisans d'Ali plus fermes dans leurs croyances et plus conscients du chemin à parcourir.

Ils intensifièrent leur activité et Ali lui-même, du fait qu'il ne pouvait se consacrer à l'éducation et à la formation des gens en général, se concentra sur la formation d'une élite restreinte.

Pendant cette période de vingt-cinq ans, Ali perdit trois de ses quatre amis et compagnons les plus chers, qui étaient également des compagnons du Prophète: Salman-Al-Farsi, Abu Dharr

Al Ghifari, et Miqdad. Ceux-ci avaient fait preuve à son égard d'une amitié fidèle en toutes circonstances. Ce fut également pendant cette période que quelques autres compagnons du Prophète et un grand nombre de leurs disciples dans le Hijaz, le Yemen, l'Irak et d'autres contrées, rejoignirent les partisans d'Ali. Il en résulta qu'après la mort du troisième calife, de tous côtés le peuple se tourna vers Ali, lui prêta serment d'obéissance et le choisit comme calife.

5) L'avènement du califat d'Ali (42) et sa méthode de gouvernement

Le califat d'Ali commença vers la fin de l'année 35/656 et dura environ quatre ans et neuf mois. Pendant sa période de califat Ali suivit les voies du Prophète(43) et ramena la loi à sa pureté originelle. Il força tous les éléments politiques incompetents qui avaient un pouvoir de direction dans les affaires à démissionner (44) et amorça en réalité une transformation majeure, de nature «révolutionnaire», comportant d'innombrables difficultés. (45)

Le premier jour de son califat, dans un discours au peuple, Ali déclara: «O peuple, sachez que les difficultés que vous avez rencontrées durant la mission du Prophète de Dieu, sont revenues et vous assaillent à nouveau. Vos rangs doivent être complètement inversés afin que les personnes de vertu qui se trouvent à l'arrière soient ramenées à l'avant et que ceux qui se sont placés à l'avant sans en être dignes retournent en arrière. Il y a le vrai (Haqq) et le faux (bâtil). Chacun d'eux a ses adeptes, mais c'est le vrai qu'il faut suivre. Si le faux est majoritaire, cela n'a rien de nouveau, et si le vrai est rare et difficile à obtenir, il arrive parfois qu'il l'emporte, engendrant alors l'espoir du progrès. Certes, il n'arrive pas souvent que ce qui s'est éloigné de l'homme revienne à lui». (46) Ali continua à exercer son gouvernement révolutionnaire; mais comme il advient nécessairement dans tout mouvement de ce genre, des éléments de l'opposition dont les intérêts étaient compromis commencèrent à manifester leur désaccord et à opposer une résistance à son gouvernement. Appuyant leur action sur une revendication de vengeance pour la mort d'Othman, ils fomentèrent des guerres sanglantes qui se poursuivirent presque tout au long du califat d'Ali.

Du point de vue shi'ite, ceux qui déclenchèrent ces guerres civiles n'avaient pas d'autre but que leurs intérêts personnels.

Le désir de venger le sang du troisième calife n'était rien d'autre qu'un prétexte pour tromper la

foule. Il n'était même pas question d'un malentendu.

Après la mort du Prophète, une petite minorité, partisane d'Ali, avait refusé de prêter allégeance. A la tête de cette minorité se trouvaient Salman, Abu Dharr, Miqdad et Ammar. De même, au début du califat d'Ali, une minorité non négligeable, refusa de prêter allégeance. Parmi les opposants les plus tenaces figuraient: Saïd Ibn As, Walid Ibn Uqbah, Marwan Ibn Hakan, Amr Ibn As, Busr Ibn Artat, Samurah Ibn Jundab et Mughirah Ibn Shu'bah.

L'étude biographique de ces deux groupes, et une réflexion sur leurs actes et les récits rapportés sur eux dans les livres d'histoire, révèlent pleinement leur personnalité religieuse et leurs objectifs.

Le premier groupe faisant partie de l'élite des compagnons du Prophète, des ascètes, des vrais adorateurs de ceux qui étaient totalement dévoués à l'Islam, luttant pour la liberté islamique. Ils étaient spécialement aimés du Prophète. Celui-ci dit: « Dieu m'a appris qu'il aimait quatre hommes et que je dois également les aimer ». On lui demanda leurs noms. Il mentionne trois fois le nom d'Ali et ensuite les noms d'Abu Dharr, Salman et Miqdad (Sunan d'Ibn Majah, Le Caire 1372, Vol. I p. 66).

Aishah a raconté que le Prophète avait dit: « Si deux alternatives sont placées devant Ammar, il choisira précisément celle qui est plus juste et vraie » (Ibn Majah. Vol. I p. 66).

Le Prophète a dit: « Il n'y a personne au ciel et sur terre de plus véridique qu'Abu Dharr » (Ibn Majah, Vol. I p. 68). On ne mentionne pas un seul acte défendu qui ait été commis par ces hommes durant leur vie. Jamais il ne répandirent le sang injustement, ni ne commirent d'agression contre quiconque, ils ne volèrent le bien de personne, ni ne cherchèrent à corrompre ou à égarer les gens.

Par contre, l'histoire est remplie de récits d'actes indignes commis par certains membres du second groupe, ces actions en opposition avec les enseignements islamiques les plus évidents, ne se comptent pas. Rien ne peut les excuser, sinon le principe suivi par certains sunnites qui prétendent que Dieu avait agréé tous les Compagnons et que, par conséquent, ceux-ci étaient libres d'accomplir n'importe quel acte, et ne seraient pas punis pour avoir violé les ordres et les lois du Livre Sacré et de la Sunnah.

La première bataille du califat d'Ali, qui a été normmée «bataille du chameau» fut causée par les regrettables différences de classe créées sous le gouvernement du deuxième calife, à la suite des nouvelle forces socio-économiques, qui provoquèrent une distribution inégale du trésor public parmi les membres de la communauté.

Quand il fut choisi pour le califat, Ali répartit le trésor d'une manière égale (47), conformément à la pratique du Prophète. Mais cette manière de répartir la richesse déranger beaucoup Talhah et Zubayr. Ceux-ci commencèrent à manifester des signes de désobéissance et quittèrent Médine pour la Mecque, prétextant l'accomplissement du pèlerinage. Ils persuadèrent « la mère des croyants » (Ummul mu'minin), Aishah, qui nourrissait peu de sympathie envers Ali, de les rejoindre; et sous prétexte de venger la mort du troisième calife. ils provoquèrent la sanglante «bataille du chameau» (48). Et ceci en dépit du fait que les mêmes Talhah et Zubayr, qui se trouvaient à Médine quand le troisième calife fut assiégé et tué, ne firent rien alors pour le défendre (49). De plus après sa mort, ils furent les premier à prêter serment d'allégeance à Ali au nom des «émigrés» (muhâjirûn) (50) et en leur nom propre (51). De même, « la mère des croyants », Aishah, lorsqu'elle reçut la nouvelle de la mort du troisième calife, ne manifesta aucune réprobation envers ceux qui l'avaient tué (52).

Il faut se souvenir que les principaux instigateurs des troubles qui causèrent la mort du troisième calife furent les Compagnons qui écrivirent des lettres à partir de Médine vers toutes les contrées, proches et lointaines, invitant le peuple à se rebeller contre le calife.

Quant à la seconde guerre, dite de la « batallie de Siffin », elle dura un an et demi; à son origine se trrouve le désir de Mu'awiya de s'emparer du califat, qui représentait pour lui un instrument politique mondain plutôt qu'une institution religieuse. Mais il prit prétexte de la vengeance du sang du troisième calife comme but principal et entreprit une guerre dans laquelle plus de cent mille personnes périrent, sans raison.

Naturellement, dans ces guerres, Mu'awiya était agresseur plutôt que défenseur, car l'esprit de revanche qui prétend venger le sang de quelqu'un ne peut jamais prendre une forme défensive. Le prétexte de cette guerre était la vengeance du sang. Pendant les derniers jours de sa vie, le troisième calife, afin de mâter le soulèvement contre lui, avait fait appel à Mu'awiya, mais l'armée de ce dernier, sortie de Damas en direction de Médine, temporisa intentionnellement en chemin jusqu'à ce que le troisième calife fût tué. Alors Mu'awiya retourna à Damas pour

provoquer un soulèvement et venger ainsi la mort du calife (53). Mais après la mort d'Ali, lorsqu'il eut conquis le califat, le même Mu'awiyah oublia de venger le troisième calife et renonga à poursuivre cette affaire.

Après Siffin, il y eut la bataille de Nahyawân, où un certain nombre de gens, parmi lesquels on pouvait trouver quelques-uns des Compagnons, se rebellèrent contre Ali, à l'instigation de Mu'awiya (54). Ils semaient la rébellion à travers tout le territoire islamique, tuant les musulmans, en particulier les partisans d'Ali. Ils attaquèrent les femmes enceintes, leur ouvrirent le ventre et égorgèrent leurs bébés. Ali écrasa ce soulèvement, mais quelque temps plus tard, il fut assassiné dans la mosquée de Kufa pendant la prière, par l'un des membres du groupe de ces Khawâridjs.

6) Le bénéfice qui revient aux shi'ites par le califat d 'Ali

Bien qu'Ali, pendant les quatre ans et neuf mois de son califat, ne fut pas en mesure de mettre un terme définitif aux troubles qui agitaient le monde islamique, il réussit néanmoins sur trois plans fondamentaux :

1)-En conséquence de ses mesures justes et honnêtes, il rendit à la manière de vivre du Prophète tout son éclat et sa séduction, surtout aux yeux de la jeune génération. En contraste avec la grandeur impériale de Mu'awiya, il vécut simplement et pauvrement comme le plus pauvre parmi le peuple (55). Il ne favorisa jamais ses amis ou ses parents par rapport aux autres (56), ni ne préféra la richesse à la pauvreté ou la force brutale à la modération.

2)—Malgré les difficultés harassantes qui absorbaient son temps, il laissa après lui, pour la communauté islamique un inestimable trésor de sciences théologiques et de connaissances islamiques. (57)

Les adversaires d'Ali prétendent qu'il était courageux mais dépourvu de perspicacité politique. Au début de son califat, il aurait pu faire provisoirement la paix avec ses adversaires. Il aurait pu les amadouer par la paix et l'amitié, pour les gagner à lui. De cette manière, il aurait pu d'abord renforcer son califat et seulement ensuite s'engager dans l'extirpation et la destruction de ses ennemis.

Ceux qui tiennent ce raisonnement oublient que le mouvement d'Ali ne s'appuyait pas sur l'opportunisme politique. C'était un mouvement religieux, révolutionnaire (au sens vrai de révolution, en tant que mouvement spirituel visant à rétablir l'ordre réel des choses, et non seulement dans son sens courant, politique et social). Par conséquent, il ne pouvait se laisser guider par des compromis, des flatteries ou des mensonges. Une situation similaire se constate au cours de la mission du Prophète. Les infidèles et les polythéistes lui proposèrent plusieurs fois la paix et jurèrent que s'il s'abstenait de se dresser contre leurs divinités, ils ne s'opposeraient pas à sa mission religieuse. Mais le Prophète rejeta une telle proposition, bien qu'il eût pu, en ces jours difficiles, faire la paix et recourir à la flatterie pour fortifier sa propre position, et ensuite se retourner contre ses ennemis. En fait, le message islamique ne permet jamais qu'une cause vraie et juste soit abandonnée par souci de renforcer une autre bonne cause, ni qu'un mensonge soit dénoncé au moyen d'un autre mensonge. Il existe plusieurs versets coraniques à ce sujet (58). Les adversaires d'Ali commettaient n'importe quel crime et abrogeaient n'importe quelle loi islamique pour atteindre leur but. Certains soi-disant Compagnons prenaient trop de libertés avec les lois islamiques. Ali, lui, les respectait et les suivait parfaitement.

Environ onze mille de ses sentences et aphorismes, concernant différents sujets intellectuels, religieux et sociaux, ont été recensés (59). Dans ses conversations et ses discours, il exposa les sciences islamiques les plus sublimes, de la manière la plus élégante et la plus éloquente qui soit. Il créa la grammaire arabe et posa les bases de la littérature arabe (60). Il fût le premier en Islam à s'intéresser directement aux questions métaphysiques (Fisafah-i-ilahi), unissant la rigueur intellectuelle à la démonstration logique.

Il discuta de problèmes qui jamais auparavant n'avaient été posés de cette manière parmi les métaphysiciens du monde entier (61).

Bien plus, il était tellement adonné à la métaphysique et à la gnose que même au plus chaud de la bataille, il était capable de soutenir une conversation intellectuelle et de discuter de questions métaphysiques (62).

3)-Il forma un grand nombre de docteurs religieux et de savants islamiques, parmi lesquels on trouve nombre d'hommes pieux et mystiques, tels que Uways al-Qaranf, Kumayl Ibn Zyâd, Maytham al Tammar, El Rohaid al Hajari". Ces hommes ont été reconnus par les gnostiques

ultérieurs comme les fondateurs de la gnose en Islam. D'autres parmi ses disciples devinrent les premiers maîtres de jurisprudence, de théologie, d'exégèse et de récitation coraniques(63).

7) Le transfert du califat à Mu'awiyah et sa transformation en une monarchie héréditaire

Après le martyre d'Ali, son fils, Hassan Ibn Ali, qui est reconnu par les shi'ites comme leur second Imam, devint calife. Cette désignation eut lieu conformément à la dernière volonté et au testament d'Ali, et également grâce à "allégeance de la communauté à Hassan. Mais Mu'awiyah ne demeura pas impassible face à cet événement. Il marcha avec son armée vers l'Irak, où se trouvait alors la capitale du califat, et déclara la guerre à Hassan Ibn Ali.

Par diverses intrigues et la distribution de grandes sommes d'argent, Mu'awiyah corrompit progressivement les aides et les généraux de Hassan Ibn Ali. Finalement, il força Hassan à lui laisser le califat pour éviter une effusion de sang et à faire la paix . Hassan lui céda le califat, à condition que ce dernier lui revienne à nouveau à la mort de Mu'awiyah et qu'aucun mal ne soit fait à ses partisans. (64)

Au cours de l'année 40/661, Mu'awiyah accéda finalement au califat. Il se rendit immédiatement en Irak, et dans un discours adressé au peuple de cette contrée, déclara: «Je ne me suis pas battu contre vous pour la prière ou le jeûne. Ce que je voulais, c'était derégner sur vous, et ce but je l'ai atteint».(65) Il ajouta: « L'accord que j'ai conclu avec Hassan est nul et non avenu. Il git sous mes pieds». (66)

Par cette déclaration, Mu'awiyah fit connaître au peuple le véritable caractère de son gouvernement et révéla la nature du programme qu'il envisageait de mettre en oeuvre.

Il précisa dans sa déclaration qu'il séparerait la religion de la politique et n'accorderait aucune garantie concernant les devoirs et les règlements religieux. Il dépenserait toutes ses forces pour préserver et garder intact son pouvoir, à quelque prix que ce fût.

Il est évident qu'un gouvernement de ce type est plus un sultanat et une monarchie qu'un califat, c'est-à-dire une succession au Prophète de Dieu, dans son sens islamique traditionnel.

C'est pourquoi, certains de ceux qui furent admis à la cour de Mu'awiyah s'adressèrent à lui comme à un «Roi» (67). Lui-même, dans des réunions privées, interpréta son gouvernement

comme une monarchie (68), alors qu'en public il se présentait toujours comme le calife.

Naturellement, toute monarchie qui s'appuie sur la force implique le principe d'héritage. Mu'awiyah confirma finalement ce fait, et choisit son fils, Yazid, jeune homme inconscient, et dépourvu de toute personnalité religieuse (69), comme «prince de la couronne» et successeur.

Cet acte devait être à l'origine de plusieurs événements regrettables dans le futur. Mu'awiyah avait déjà laissé savoir qu'il refuserait de permettre à Hassan Ibn Ali de lui succéder en tant que calife et qu'il avait d'autres projets. Par conséquent, il s'arrangea pour faire empoisonner Hassan (70), préparant ainsi la voie de la succession à son fils, Yazid.

En rompant son pacte avec Hassan, Mu'awiyah montrait clairement qu'il ne permettrait jamais aux shi'ites partisans de la famille du Prophète de vivre dans un environnement paisible et sain et de poursuivre leur activité comme auparavant. Aussi mit-il son projet à exécution, il alla jusqu'à déclarer que quiconque transmettrait un hadith louant les vertus de la famille du Prophète ne jouirait d'aucune immunité ni protection en ce qui concerne sa vie, ses biens meubles et immeubles (71).

Parallèlement, il ordonna de récompenser convenablement quiconque pourrait apporter un hadith louant les autres Compagnons ou les califes. Il en résulta, qu'à cette époque un grand nombre de hadiths louant les Compagnons furent inventés (72). Mu'awiyah donna l'ordre de répandre des commentaires défavorables au sujet d'Ali, du haut des chaires des mosquées à travers tout le territoire de l'Islam. (cet ordre continua à être plus ou moins appliqué jusqu'au califat de Omar Ibn Abd al Aziz, 101-99h.). (73)

Avec l'aide de ses agents dont quelques uns avaient été des compagnons du Prophète, Mu'awiyah mit à mort les plus éminents disciples d'Ali; les têtes de certains d'entre eux furent promenées à bout de lance à travers plusieurs villes.

La plupart des shi'ites furent forcés de désavouer et même d'insulter Ali et d'exprimer leur mépris à son égard. S'ils refusaient, ils étaient mis à mort. (74)

8) Les jours les plus difficiles du shi'isme

La période la plus difficile pour les shi'ites fut le règne de vingt ans de Mu'awiyah, pendant

lequel ils ne jouirent d'aucune sécurité, la plupart d'entre eux étant connus et pourchassé par l'Etat. Deux des chefs shi'ites contemporains, les Imams Hassan et Hussein, étaient impuissants à changer les circonstances oppressives dans lesquelles ils se trouvaient.

Hussein, le troisième Imam du shi'isme n'eut aucune possibilité de libérer les shi'ites des persécutions durant les dix années où il fut Imam. Sous le califat de Yazid, il fut martyrisé avec tous ses partisans et la plupart des membres de sa famille.

Certains, dans le monde sunnite considèrent comme pardonnables les actions arbitraires, injuste et irresponsables accomplies par Mu'awiyah, ainsi que par ses partisans et ses représentantes, parmi lesquels certains étaient, comme Mu'awiyah lui-même, des Compagnons. Ce groupe s'appuie sur certains hadiths du Prophète d'après lesquels tous les Compagnons pouvaient pratiquer l'Ijtihad et étaient excusés par Dieu des fautes commises. Dieu était satisfait d'eux et leur pardonnait tous les torts et tous les crimes qu'ils pouvaient avoir commis.

Le shi'isme, toutefois, rejette cet argument pour deux raisons:

1- Il est inconcevable qu'un guide de la société humaine comme le Prophète apparaisse pour revivifier la Vérité, la Justice et la liberté et persuader un groupe de personnes d'accepter ses croyances (un groupe dont les membres ont sacrifié leur propre existence pour réaliser ce but sacré) et qu'ensuite, une fois ce but atteint, il accorde à ses partisans et ses Compagnons toute faculté de faire de ces lois sacrées ce que bon leur semble. Il est impossible d'admettre que le Prophète eût pardonné n'importe quel tort ou crime commis par les Compagnons. Une telle indifférence envers les qualités de leur action aurait simplement détruit ce que le Prophète avait construit.

2- Les récits (revâ-yât) qui décrivent les Compagnons comme jouissant de l'immunité et comme étant pardonnés d'avance pour toutes les actions, mêmes illégales ou répréhensibles qu'ils pouvaient accomplir, sont attribués à ces mêmes Compagnons; d'après l'histoire, il apparaît que les Compagnons n'ont nullement agi les uns envers les autres comme s'ils étaient inviolables et pardonnés d'avance pour leurs péchés et leurs fautes. Ce sont ces mêmes Compagnons qui s'injurièrent, se calomnièrent, et s'entretuèrent, sans la moindre indulgence les uns envers les autres. Par conséquent, ne fut-ce qu'en jugeant sur la façon dont les

Compagnons ont agi et se sont comporté les uns envers les autres, on peut conclure que de tels récits ne peuvent être exacts ni conformes à la manière dont certains les ont compris...

L'expression de la satisfaction de Dieu au sujet des services rendus par les Compagnons en obéissance à Son ordre (75), se rapporte dans le Coran, à leurs actions passées, à la satisfaction de Dieu à leur sujet dans le passé, et non pas à toute action qu'il pourraient accomplir dans le futur.

9) L'établissement du gouvernement Omeyyade

Au cours de l'année 60/681, Mu'aviyah mourut et son fils Yazid devint calife, en conséquence de l'allégeance que son père avait obtenue pour lui auprès des principaux chefs militaires et politiques de la communauté.

D'après les documents historiques, on peut clairement se rendre compte que Yazid n'avait aucun sentiment religieux et que du vivant même de son père, il était peu respectueux des principes et des règles de l'Islam. Seules l'intéressaient alors la débauche et la frivolité. Ses trois années de califat furent la cause de catastrophes sans précédent dans l'histoire de l'Islam.

Pendant la première année de son règne, Yazid massacra de la façon la plus atroce qui soit l'Imam Hussein, petit-fils du Prophète, ainsi que ses enfants, parents et amis. Il fait même tuer quelques enfants de la famille du Prophète et exposa les têtes coupées dans différentes villes, accompagnées par les enfants, les femmes et les membres de la famille du Prophète qui avaient survécu. (76)

Pendant la deuxième année de son règne, il ordonna un massacre général à Médine et, pour trois jours, donna à ses soldats licence de tuer, piller et prendre les femmes de la ville (77).

Durant la troisième année il fit détruire et brûler la Kaabah Sacrée (78).

Après Yazid, la famille de Marwân prit possession du califat, selon des modalités dont le détail est resté enregistré dans les livres d'histoire. Le gouvernement de ce groupe de onze membres, qui dura environ soixante dix ans, inaugura une période de malheurs pour l'Islam et pour les musulmans. Ce ne fut qu'un empire arabe dictatorial qui se donna le titre de califat islamique,

Pendant cette période, le calife, en principe «représentant du Prophète» et considéré comme le protecteur de la religion, décida, sans aucun respect pour les pratiques islamiques ni les sentiments musulmans, de construire une pièce au-dessus de la Kaabah, afin de s'aménager un lieu de distraction pendant le pèlerinage annuel (79). L'un de ces califes prit le Coran comme cible de sa flèche, et dans un poème composé contre le Coran déclara : «Au jour du jugement, lorsque tu apparaitras devant Dieu, dis-lui : le calife m'a déchiré» (80).

Naturellement, les shi'ites qui se distinguent des sunnites avant tout sur les deux questions du califat islamique et de l'autorité religieuse, connurent des jours amers durant cette sombre période. Pourtant, malgré l'injustice et l'irresponsabilité des gouvernements de l'époque, l'ascétisme et la pureté des Guides de la famille du Prophète rendirent les shi'ites chaque jour plus attachés à leurs croyances. La mort tragique de Hussein fut d'une importance particulière et joua un rôle majeur dans la propagation du shi'isme, surtout dans les régions éloignées du centre du califat, comme l'Irak, le Yémen et la Perse.

On peut déduire ceci du fait que sous le cinquième Imam, avant même la fin du premier siècle de l'Islam et moins de quarante ans après la mort de Hussein, des failles et des divergences virent le jour dans le gouvernement Omeyyade. De toutes les contrées musulmanes, les gens affluèrent en torrent vers la porte du cinquième Imam, pour apprendre les hadiths et les sciences islamiques. Le premier siècle n'était pas clos que, déjà quelques personnalités influentes dans le gouvernement fondaient la ville de Qôm, en Perse, et en faisaient une colonie shi'ite. Malgré tout, la plupart des shi'ites continuaient à vivre cachés, pratiquant leur vie religieuse en secret, sans manifestations extérieures.

Plusieurs fois, les descendants du Prophète se révoltèrent contre les injustices du gouvernement, mais chaque fois, ils furent vaincus et mis à mort.

Le gouvernement de l'époque, sans aucun scrupule, mit tout en oeuvre pour les écraser. Le corps de Zayd, le chef du shi'isme Zaydi, fut déterré et pendu; puis après être resté suspendu au gibet pendant trois ans, il fut décroché et brûlé, et ses cendres éparpillées au vent (82). Les shi'ites croient que les quatrième et cinquième Imams furent empoisonnés par les Omeyyades tout comme avaient été tués auparavant les deuxième et troisième Imams (83).

Les malheurs engendrés par les Omeyyades devinrent si évidents que la majorité des sunnites,

bien qu'ils crussent en général au devoir d'obéissance envers les califes, ressentirent si fort les affres de leur conscience religieuse qu'ils furent obligés de diviser les califes en deux groupes.

Ils en vinrent donc à distinguer les «Califes bien dirigés» (khulafa-u-rashidûn) qui sont les quatre premiers califes succédant au Prophète (Abû Bakr, Omar, Othman, Ali), des autres qui commencent avec Mu'awiyah.

Les Omeyyades suscitèrent tant de haine publique en raison de l'injustice, de la lâcheté et de l'inconscience qui marquèrent leur règne, qu'après la défaite définitive et la mort du dernier calife Omeyyade, les deux fils de ce dernier et certains autres membres de sa famille s'échappèrent avec grande difficulté de la capitale. Personne ne voulait leur offrir un refuge. Finalement, après avoir longtemps erré dans les déserts de Nubie, d'Abyssinie et de Badjâwah, où plusieurs d'entre eux moururent de faim et de soif, ils arrivèrent au Sud du Yémen.

A partir de là, ils assurèrent leurs frais de voyage en mendiant et se dirigèrent vers La Mecque, vêtus en porteurs. Arrivés à La Mecque, ils se fondirent dans la masse du peuple (84).

10) Le shi'isme pendant le 2ème siècle de l'Hégire (8ème ap. J-C)

Pendant la dernière partie du premier tiers du 2ème/8ème siècle, après une série de révolutions et de guerres sanglantes à travers tout le monde islamique, due aux injustices, aux répressions et aux fautes commises par les Omeyyades, commença un mouvement anti-omeyyades au nom de la famille du Prophète, dans le Khorassan, en Perse. Le chef de ce mouvement était un général perse, Abu Muslim Marwazi, qui se rebella contre le gouvernement Omeyyade et progressa pas à pas dans son combat, jusqu'à renverser le gouvernement Omeyyade (85). Ce mouvement, qui s'enracinait dans une propagande shi'ite très profonde, accompagnait plus ou moins une revendication de vengeance du sang de la famille du Prophète; d'autre part les gens étaient secrètement invités à prêter allégeance à un membre qualifié de la famille du Prophète. Ce mouvement n'était pourtant pas directement issu de la volonté des Imams. Ceci est attesté par le fait que lorsqu'Abu Muslim offrit le califat au sixième Imam à Médine, celui-ci le repoussa énergiquement, en disant: «vous ne faites pas partie de mes hommes, et ce temps n'est pas mon temps» (86). Finalement les Abbassides saisirent le califat au nom de la famille du Prophète(87), et au début se montrèrent bons envers le peuple en général et envers les descendants du Prophète en particulier. Pour venger le martyr de la famille du Prophète, ils massacrèrent les Omeyyades, au point d'ouvrir leurs

tombes et de brûler les restes qui s'y trouvaient (88).

Mais très vite, ils se mirent à imiter les voies injustes des Omeyyades, ne se privant d'aucune injustice ni d'aucune action irresponsable. Abu Hanifah, le fondateur de l'un des quatre rites sunnites, fut emprisonné et torturé par Al-Mansur (89). Ibn Hanbal, le fondateur d'un autre rite, fut fouetté (90). Le sixième Imam mourut empoisonné, après avoir enduré tortures et souffrances(91).

Les descendants du Prophète furent parfois décapités en groupes, enterrés vivants, ou même emmurés dans des édifices gouvernementaux qu'on était en train de construire.

Harun-al-Rashid, le calife Abbasade, sous le règne duquel l'expansion et la puissance de l'empire musulman atteignit son apogée, fixant le soleil, lui adressa cette parole: «Brille où tu voudras, jamais tu ne pourras quitter mon royaume». Ses armées avançaient à l'Est et à l'Ouest, alors qu'à quelques pas de son palais, et à son insu, des officiels avaient décidé d'eux-mêmes de prélever des droits de passage sur les gens qui voulaient traverser le pont de Bagdad. Il arriva même qu'un jour le calife, voulant traverser le pont, fût interpellé et sommé d'acquitter le péage (92).

Un chanteur avait par deux vers lascifs, excité les passions du calife Abbasside Amin. Celui-ci le récompensa par la somme de trois millions de dirhams. Le chanteur, exultant de joie, se jeta aux pieds du calife en disant: «Oh! Prince des croyants! vous me donnez tout cet argent?» Le Calife répondit : «Peu importe; nous recevons cet argent d'une partie inconnue du royaume» (93). La stupéfiante quantité de richesses qui se déversait chaque année de tous les coins du monde islamique dans le trésor public de la capitale favorisait la naissance d'une atmosphère de luxe et de débauche. Une grande partie, en fait, était souvent dépensée pour le plaisir et les folies du calife de l'époque. Le nombre de belles esclaves, dépassait plusieurs milliers. Le shi'isme ne profita nullement de la dissolution du gouvernement Omeyyade et de l'établissement des Abbassides. Ses adversaires et ses oppresseurs ne firent que changer de nom.

11) Le shi'isme au 3ème siècle de l'Hégire (9ème ap. J-C)

Au début du 3ème/9ème siècle, le shi'isme connut un certain répit.

Cette situation plus favorable fut principalement due au fait que beaucoup de livres scientifiques et philosophiques furent traduits du grec, du Syriaque et d'autres langues encore en arabe. Les gens se mirent à étudier passionnément les sciences.

Qui plus est, Ma'mun, le calife abbasside de 198/813 à 218/833 avait une éducation Mu'tazilite, laquelle favorisait la démonstration intellectuelle : il fut donc plus enclin à laisser une complète liberté à la discussion et à la diffusion des diverses opinions religieuses. Les théologiens et savants shi'ites profitèrent pleinement de cette liberté poussant au maximum les activités culturelles et la propagation des enseignements shi'ites.

De plus, comme il est rapporté dans la plupart des recueils d'histoire, Al-Ma'mûn obéissant aux requêtes des forces politiques de l'époque, fit du huitième Imam son successeur. Il en résulta que les descendants et les amis de la famille du Prophète furent jusqu'à un certain point libérés des pressions gouvernementales et connurent une certaine indépendance d'action. Pourtant, très vite le tranchant du sabre se tourna à nouveau contre les shi'ites et les jours anciens qu'on avait oubliés réapparurent. Ceci fut particulièrement vrai dans le cas de Al-Mutawakkil (233/847 - 247/861), qui nourrissait une inimitié spéciale envers Ali et les shi'ites. Sur son ordre, la tombe du troisième imam, à Kerbala, fut complètement détruite. (94)

12) Le shi'isme au 4ème/10ème siècle

Durant le 4ème/10ème siècle apparurent certaines conditions nouvelles favorisant grandement la diffusion et la consolidation du shi'isme. Parmi celles-ci, il y avait les faiblesses apparues dans le gouvernement et l'administration centrale Abbasside et l'avènement des Buyides.

Les Buyides, qui étaient shi'ites, avaient une très grande influence à Bagdad, Sa capitale du califat, jusque sur le calife lui-même. Cette nouvelle force, d'une puissance considérable, permit aux shi'ites de se dresser contre leurs adversaires, qui avaient auparavant tenté de les écraser en s'appuyant sur le califat, et de propager ouvertement leurs idées religieuses.

Selon les historiens, durant ce siècle, la plus grande partie de la péninsule arabique, à l'exception de certaines grandes villes, était shi'ite.

Même certaines des villes principales comme Hajar.Omân et Sa'adah étaient shi'ites. A Basrah, qui avait toujours été une ville sunnite rivale de Koufa, laquelle était considérée comme un centre shi'ite, un groupe assez important de shi'ites vit le jour. De même à Tripoli.Nabius.Tiberies, Alep,(Nichapour)et Herat, il y avait de nombreux shi'ites: Ahwâz et la côte du Golfe persique, côté iranien, étaient également shi'ites (95).

Au début du même siècle, Nasir Utrûsh, après plusieurs années de propagande religieuse dans le nord de la Perse prit le pouvoir dans le Tabaristan et fonda un royaume qui se maintint durant plusieurs générations. Avant Utrûsh, Hassan Ibn Zayd alawi, avait régné pendant plusieurs années dans le Tabaristan (96). Durant cette même période, les Fatimides, qui étaient ismaéliens, conquièrent l'Egypte et fondèrent un califat qui dura plus de deux siècles (296/908 - 567/1171). (97)

Souvent dans les grandes villes comme Bagdad, Basrah et Nichapour, des querelles et des émeutes éclatèrent entre shi'ites et sunnites; les shi'ites avaient quelquefois le dessus et en sortaient victorieux.

13) Le shi'isme, du 5ème/11ème siècle au 9ème/15ème siècle

Du 5ème/11ème au 9ème/15ème siècles, le shi'isme continua de se répandre comme il l'avait fait pendant le 4ème/10ème siècle (98). Plusieurs rois et gouverneurs shi'ites apparurent dans diverses parties du monde musulman et propagèrent le shi'isme.

Vers la fin du 5ème/11ème siècle, l'activité missionnaire ismaélienne rayonna à partir de la forteresse d'Alamût et, pour presque un siècle et demi, les ismaéliens vécurent dans une indépendance complète dans les régions centrales de la Perse. De même, les Sâdât-i-Mar'ashi qui étaient des descendants du Prophète, gouvernèrent pendant plusieurs années dans le Mazandaran (99).

Sah Mohammad Khudâbandah, l'un des chefs mongols,les plus célèbres, se convertit au shi'isme et ses descendants régnèrent pendant plusieurs années en Perse, contribuant largement à l'expansion du shi'isme (100). Il faut aussi mentionner les rois des dynasties Aq Qoyûnlû et Qara Qoyûnlû qui régnèrent à Tabriz et dont la souveraineté s'étendit jusqu'au Fars et à Kerman (101), de même qu'il faut évoquer le gouvernement fatimide d'Egypte.

La liberté religieuse et la possibilité pour le peuple d'exercer un pouvoir religieux, variaient naturellement selon les souverains. Par exemple, avec la fin du gouvernement fatimide et la venue au pouvoir des Ayyubides, la scène changea du tout au tout et la population shi'ite d'Egypte et de Syrie perdit son indépendance religieuse. Plusieurs shi'ites de Syrie furent tués à cette époque, sur la simple accusation d'être shi'ites. L'un d'entre eux était Sahide-Awwal (le premier martyr) Muhammad Ibn Makki, une des grandes figures de la jurisprudence shi'ite, qui fut tué à Damas en 786/1384 (102). De même, le cheikh Al Ishraq Shihab Al Din Sohrawardi - qui fut tué à Alep, après avoir été accusé d'enseigner des doctrines philosophiques ésotériques (103).

Durant cette période, le shi'isme ne cessait de se développer numériquement même si sa puissance religieuse et sa liberté dépendaient des conditions locales et des souverains en place. Toutefois, durant cette période, jamais le shi'isme ne devint la religion officielle d'un Etat musulman.

14) Le shi'isme aux 10ème/16ème et 11ème / 17ème siècle

En l'an 906 Hégire, Ismaél, qui était de la famille du Cheikh Safi Al Din Ardibili (d. 735/1334), à la fois un maître soufi et un shi'ite, amorça une révolte à Ardibil, avec trois cent soufis, disciples de ses ancêtres, avec pour but la fondation d'une nation shi'ite indépendante et puissante. Il entreprit donc la conquête de la Perse et renversa les princes féodaux locaux. Après une série de guerres sanglantes contre les gouverneurs locaux et les ottomans qui détenaient le titre de calife, il réussit à unifier la Perse en une nation et à promouvoir le shi'isme au rang de religion officielle de son royaume (104).

Après la mort de Shah Ismaël, d'autres rois safavides régnèrent en Perse jusqu'au 12ème/18ème siècle. Chacun d'eux continua à considérer le shi'isme duodécimain comme religion officielle de ce pays et à confirmer l'influence du shi'isme sur cette terre.

A l'apogée de leur puissance, sous le règne de Shah Abbas, les safavides accrurent leur expansion territoriale en sorte que la population de la Perse augmenta au point d'être deux fois plus importante que la population actuelle (105). Dans les autres terres musulmanes, par contre la population shi'ite n'augmenta que par le mécanisme naturel de la croissance de la population.

15) Le shi'isme, du 12ème /18ème au 14ème/20ème siècle

Pendant ces trois derniers siècles, le shi'isme a poursuivi un rythme de croissance naturelle.

Actuellement, en cette deuxième partie du 14ème/ 20ème siècle, le shi'isme est reconnu comme religion officielle de l'Iran. tandis qu'en Azerbadjan, Bahrein et en Irak, la majorité de la population est shi'ite.

Dans presque toutes les terres où il y a des musulmans, on peut trouver un certain nombre de shi'ites. On estime qu'il y a aujourd'hui dans le monde environ plus de deux cent million de chi'ites.

1)- La première désignation à être apparue au temps du Prophète de Dieu, fut « Shi'ah », et Salmân, Abu Dharr, Miqdâd et ' Ammâr étaient connus sous ce nom. Voir Hâdir al 'âlam al islâmi, Le Caire, 1352, vol. I, p. 188.

2)-Coran,XXVI,214.

3)- Selon ce hadith, Ali a dit: «Moi qui suis le plus jeune de tous, je soutiens que je suis votre vizir. Le Prophète posa sa main sur mon cou et dit: cette personne est mon frère,héritier et représentant. Vous devez lui obéir ». Les gens rirent et dirent à Abou Talib: « il t'a ordonné d'obéir à ton fils». «Tabari, al-Ta'rikh, Le Caire, 1357, vol.II, p. 63; Abul Fidâ', al-Ta'rikh, Le Caire, 1325, vol. I, p. 116; Ibn al Athir, al-Bidâyah wa'l-nihâyah, le Caire, 1358, vol. III, p.39; Bahrâni' Ghâyat al-Marâm, Téhéran, 1272, p.320.(Note du traducteur: le lecteur notera que ce hadith et certains autres qui sont cités plus d'une fois, apparaissent chaque fois sous une forme légèrement différente. C'est parce que l'auteur a employé chaque fois différentes versions transmises)

4)- Umm Salmah raconta que le Prophèteavait dit : «Ali est toujours avec la Vérité (haqq) et le Coran, et la Vérité et le Coran sont toujours avec lui, et jusqu'au jour du Jugement dernier, ils ne seront pas séparés les uns des autres ». Ce hadith a été transmis par 15 canaux dans les sources sunnites et par onze autres dans les sources Shi'ites. Umm Salmah, Ibn 'Abbâs, Abu

Bakr, A'ishah, Ali, Abû Sa'id Khidri", Abû Laylâ, Abû Ayyûb Ansâri sont parmi les rapporteurs.

Ghâyat al-Marâm, pp. 539-540. Le Prophète a aussi dit: «Dieu bénit Ali car la Vérité est toujours avec lui», al-Bida'yah wa'l-nihâyah, vol. III.p.36.

5)- Le Prophète a dit: « l'arbitrage a été divisé en 10 parts. Neuf ont été données à Ali et une a été divisée entre tous les hommes », al-Bidâyah wa'l-nihâyah, vol. VII, p.359. Salmân Farsi a transmis ce propos du Prophète:

«Après moi, le plus cultivé des hommes est Ali », Ghâyat al-Marâm, p.528. Ibn Abbâs a dit que le Prophète dit: « Ali est le plus compétent en jugement parmi les gens », selon le livre Fadâ'il al-sahâbah, mentionné dans le Ghâyat al-marâm, p.528. Omar avait l'habitude de dire: «Que Dieu ne m'impose jamais une tâche difficile où Ali n'est pas présent», al-Bidâyah wa'l-nihâyah, vol. VII, p.359.

6)- Selon les croyances Shi'ites, revenant de son dernier pèlerinage à la Mecque, sur la route de Médine à un endroit appelé Ghadir Khumm, le Prophète a choisi Ali comme son successeur devant la grande foule qui les accompagnait. Les shi'ites célèbrent cet événement ce jour-là comme une importante fête religieuse marquant le jour où le droit d'Ali à la succession a été universellement proclamé.

Le hadith de Ghadir dans ses différentes versions est un des hadiths définitivement établis parmi les Sunnites et les Shi'ites. Plus d'une centaine des compagnons l'ont raconté selon différentes chaînes de transmissions et versions et cela a été relaté semblablement dans les livres du sunnisme et du shi'isme. Pour les détails, se référer à Ghayât al-marâm, p.79, 'Abaqât de Mûsawi, Inde 1317 (volume sur Ghadir) et al-Ghadir d'Amini, Nadjaf, 1372.

7)- Tarikh-i Ya'qûbi, Nadjaf, 1359, vol.II, pp. 137 et 140; Târikh-i Abi'l-Fida', vol.I, p. 156; Sâhih de Bukhârî", Le caire, 1315, vol.IV, p, 102; Murûj al-dhahab de Mas'ûdi, Le Caire, 1367, vol. II, p. 437, vol. III, pp. 21 et 61. Ibn Abi al Hadid.vol. I.pp. 127 et 161.

8)- Sahih de Muslim, vol. V, p. 176; Sahfh de Bukhârî, vol. IV, p. 207; Murûj al-dhahab, vol. II, p. 23 et vol. II, p. 437; Târikh-i Abi'l-Fidâ', vol. I, pp. 127 et 181,

9)- Djâbir a dit: « Nous étions en présence du Prophète quand Ali apparut dans le lointain. Le

Prophète dit alors : « Je jure par celui qui tient ma vie entre Ses mains, que cette personne et ses partisans (shi'ah) bénéficieront du salut le Jour du Jugement dernier ». Ibn 'Abbâs a dit: «Quand le verset » (au contraire), ceux qui auront cru et accompli les oeuvres pies, ceux-là sont le meilleur de l'humanité » (XCVIII, 7) a été révélé, le Prophète dit à Ali: « ce verset t'appartient à toi et à tes partisans qui auront la félicité le Jour du Jugement dernier et Dieu sera aussi satisfait de toi». Ces deux hadiths et plusieurs autres sont cités dans l'ouvrage al- Durr al-manthûr de Suyûti, Le Caire, 1313, vol. VI, p.379 et Ghâyat al-marâm, p.326.

10)- Alors qu'il souffrait de la maladie qui le conduisit à Sa mort, Mohammad organisa une armée sous le commandement de Usâmah Ibn Zayd et insista pour que tous participent à la guerre et quittent Médine. Un certain nombre de gens désobéirent au Prophète notamment Abu Bakr et Omar : ceci troubla grandement le Prophète (Sharh Ibn Abi'l-Hadid, Le Caire, 1329, vol. I, p. 53). Au moment de sa mort, le Prophète déclara: «Préparez de l'encre et du papier afin que je fasse écrire une lettre pour vous qui sera une cause de votre orientation et vous préservera d'être égarés ». Omar qui empêcha cela, dit: «sa maladie a empiré et il délire » (Târikh-i Tabari, vol. II, p. 436; Sahîh de Bukhârî; vol. II et Sahîh de Musîim, Le Caire, 1349, vol. V; al-Bidâyah wa'l-nihâyah, vol. V, p. 227; Ibn Abil Hadid, vol. I, p. 133). Une situation quelque peu semblable se passa lors de la maladie qui conduisit à la mort du premier calife. Dans son dernier testament, le premier calife choisit Omar et se trouva même mal alors qu'il dictait ce testament mais Omar ne dit rien et ne le considéra pas comme étant en délire bien qu'il s'évanouit alors qu'on écrivait le testament. Le Prophète était infailible et totalement conscient lorsqu'il demanda d'écrire une lettre d'orientation. (Raudat al-Safâ de Mîr Khwând, 1332, vol. II, p. 260).

11)- Ibn Abil-Hadid, vol. I, p. 58 et pp. 123-135; Târikh-i Ya'qûbi, vol. II, p. 102; Târikh-i Tabari, vol. II, pp. 445-460.

12)- Târikh-i Ya'qûbi, vol. II, pp. 103-106; Târikh-i Abil-Fidâ, vol. I, pp. 156 et 166; Murûjal-dhahab, vol. III, pp. 307 et 352; Ibn Abi'l-Hadid, vol. I, pp. 17 et 134. En réponse à la protestation d'Ibn Abbâs, Omar déclara: «Je jure par Dieu qu'Ali est le plus digne parmi tous pour devenir calife, mais nous l'avons écarté pour trois raisons: (1)- il est trop jeune, (2)- il est lié aux descendants d'Abd al-Muttalib, (3)- Le peuple n'aime pas à avoir la prophétie et le califat réunis dans une famille » (Ibn Abi'l-Hadid, vol. I, p. 134). Omar a dit à Ibn Abbas: «Je jure par Dieu qu'Ali mérite le califat mais les Quraychites n'auraient pas été capables de supporter son califat; s'il était devenu calife, il aurait forcé le peuple à accepter la pure Vérité et à suivre le

droit chemin. Sous son califat, ils n'auraient pu transgresser les limites de la justice et auraient donc cherché à engager la guerre contre lui» (Târikh-i Ya'qûbi, vol. II, p. 137).

13)- Omar ibn Harith disait à Sa'id ibn Zayd: « Est-ce que quelqu'un s'est opposé à payer allégeance à Abu Bakr?» Il répondit: «Personne ne s'est opposé à lui excepté ceux qui sont devenus apostats ou qui sont sur le point de le devenir ». Târikh-i Tabari, vol. II, p.447.

14)- Dans le fameux hadith du thaqalayn, le Prophète a dit: « Je laisse deux choses de valeur parmi vous dans l'espoir que si vous vous y cramponnez, vous ne vous égarerez jamais; le Coran et les membres de ma Maison: ceux-ci ne seront jamais séparés jusqu'au Jugement dernier ». Ce hadith a été transmis par plus d'une centaine de canaux par au moins trente-cinq des Compagnons du Prophète ('Abaqât, volume sur le hadith-i thaqalayn; Ghâyat al-Marâm, p. 211). Le Prophète a dit: « Je suis la cité du savoir dont Ali est la porte. Ainsi quiconque cherche le savoir, entrera par cette porte » (al-Bidâyah wal-nihayah.vol. VII, P. 359).

17)- Le Livre de Dieu, les dits du Prophète et de sa famille sont pleins d'encouragements et d'exhortations à acquérir le savoir à tel point que le Prophète a dit: « La recherche du savoir incombe à tout Musulman », Bihâr al-anwâr de Majlisi, Téhéran, 1301-15, vol. I, p. 55.

18)- Al-Bidâyah wa'l-nihâyah, vol. VII, p. 360.

19)- Note de l'éditeur: Les Qurayshites étaient la plus aristocratique tribu de l'Arabie préislamique, d'où est lui-même issu le Prophète. Mais les Qurayshites, étant les gardiens de la Ka'bah, se sont d'abord opposés à sa prophétie et lui ont offert la plus grande résistance. Seulement après, ils se sont soumis à la nouvelle religion où ils ont toujours continué à occuper, une place d'honneur, particulièrement, la branche directement liée à la famille du Prophète.

20)- Târikh-i Ya'qûbi, pp. 111, 126 et 129.

21)- Note de l'éditeur: les traditions du Prophète en tant que contenues dans ses propos, sont appelées hadith alors que ses actes, faits, mots et tout ce qui compose la vie qui est devenue un exemple pour tous les Musulmans, sont appelés sunnah.

22)- Dieu a dit: «En vérité, elle est certes une Ecriture précieuse. Le faux ne s'y glisse par aucun côté» (Coran XLI, 41-42) et aussi «Le Jugement n'appartient qu'à Allah» (Coran VI, 57 et XII, 40, 67), signifiant que l'unique shari'ah est la Chari'ah et les lois de Dieu qui doivent atteindre les hommes par la prophétie. Il a dit: « Mais il est l'Apôtre d'Allah et le Sceau des Prophètes» (Coran XXXIII, 40). Il a dit: «Ceux qui n'arbitrent point au moyen de cequ'Allah a fait descendre, ceux-là sont des impies» (Coran V,44).

23)- Note de l'éditeur: selon les sources shi'ites, après la mort du Prophète, le peuple se réunit dans la « galerie couverte» (saqifah) de Bani Sâ'idah et prêtèrent serment d'allégeance à Abou Bakr en tant que calife. Comme pour le hadith de « l'Encre et du Papier», il se réfère aux derniers instants de la vie du Prophètecomme cité ci-dessus à la note 10.

24)- Note de l'éditeur: le mujtahid est quelqu'un qui, par sa maîtrise des sciences religieuses et la possession de qualités morales, a le droit de pratiquer l'ijtihad ou l'émission de nouveaux avis sur des matières appartenant à la Chari'ah. Le droit d'exercer son jugement indépendant basé sur les principes de la Loi, ou ijtihad, n'existe plus dans l'Islam sunnite depuis le 3e/9e siècle alors que la «porte de l'ijtihad » a toujours été ouverte en Islam shi'ite. Les autorités dominantes en Loi divine sont appelées mujtahid dans le shi'isme.

25)- Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, p. 110; Târikh-i Abi'l Fidâ', vol.I, p. 158.

26)- Note de l'éditeur: une taxe religieuse payée à la famille du Prophètequi a été supprimée en Islam sunnite après sa mort mais qui a été maintenue en Islam shi'ite jusqu'à ce jour.

27)- Al-Durr al manthûr, vol.III, p. 186; Târfkh-i Ya'qûbi", vol.III, p. 48. Outre celles-ci, la nécessité du Khums a été mentionnée dans le Coran: «quoi que vous preniez en butin, sachez que le cinquième (Khums) appartient à Allah, à l'Apôtre et à ses Proches...» (Coran VIII, 41).

28)- Prenant son califat, Abou Bakr a réuni cinq cents hadiths. A'ishah raconte : « une nuit, je vis mon père agité jusqu'au matin. Le matin, il me dit: «apporte les hadiths». Ensuite, il les brûla tous» (Kanz al-'ummâl d'Alâ'al-Din Muttaqi, Hyderabad, 1364-75, vol.V, p. 237). Omar écnvit à toutes les villes, spécifiant que quiconque possède un hadith, doit le détruire (Kanz al-'ummâl, vol.V, p. 237). Mohammad ibn Abi'Bakr dit: «au temps d'Omar, le nombre d'hadiths augmenta. Quand ils furent amenés devant lui, il ordonna de les brûler» (Tabaqât Ibn Sa'd, Beyrouth, 1376,

29)- Note de l'éditeur; les quatre premiers califes, Abu Bakr, Omar,' Othman et Ali sont appelés ensembles les Khulafa Ar-Rachidin, les califes guidés correctement et leur période de califat est nettement distinguée de celle des Omeyyades qui suivit, car le gouvernement des quatre premiers califes fut fortement religieux en caractère alors que le califat Omeyyade fut coloré de considérations terrestres et matérielles.

30)- Târikh-i Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 151 et autres sources semblables.

3 1)- Note de l'éditeur: au profit du lecteur non-musulman, toutes les dates vont être données selon l'hégire islamique - calendrier lunaire commençant à l'Hégire - et selon le calendrier chrétien (13/634 - 25/644): quand une référence est faite au siècle, nous donnons premièrement le siècle islamique et ensuite le siècle chrétien correspondant (ex: 4e/10e siècle).

32)-Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, p. 131; Târikh-i Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 160.

33)- Osd al-ghâbah d'Ibn Athir, Le Caire, 1280, vol.IV, p. 386; al-Isâbah d'Ibn Hajar Asqalâni, Le Caire, 1323, vol.III.

34)- Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, p. 150; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 168; Târikh-i Tabari, vol.III, p. 377, etc.

35)- Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, p. 1 50; Târikh-i Tabari, vol.III, p. 397.

36)- Târikh-i Tabari, vol.III, pp. 402-409; Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, pp. 150-151.

37)-Târikh-i Tabari, vol.III, p.377.

38)- Sahih de Bukhâri, vol.VI, p. 98;Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, p. 1 13.

39)-Târikh-i Ya'qûbi vol.II, p. 111; Tabari, vol. III, p. 129-132.

40)- Note de l'éditeur: le mot 'ilm signifie science dans son sens le plus universel comme le

latin scientia et s'applique aussi bien aux formes religieuses du savoir qu'à celles intellectuelles, rationnelles et philosophiques. Généralement, il est distingué de ma'rifah ou 'irfan qui est la connaissance divine et peut être comparé au latin sapientia. Certains maîtres de l'Islam considèrent toutefois 'ilm dans son sens le plus, comme supérieur à l'irfan, car c'est une qualité divine, un des noms de Dieu étant al-'Alim, Celui qui sait.

41)- Târikh-i Ya'qûbi, vol.II, p. 113; Ibn Abi'l-Hadid, vol.I, p. 9.

42)- Note de l'éditeur: le titre d'amir al-mu'minin, «commandant des croyants», est utilisé dans le Shi'isme essentiellement pour Ali alors que dans l'Islam sunnite, il est donné comme titre général à tous les califes.

43)- Ya'qûbi, vol.II, p. 145.

44)- Ya'qûbi, vol.II, p. 155 ; Murûj al-dhahab, vol.II, p. 364.

45)- Note de l'éditeur: «révolutionnaire» dans ce contexte n'a certes pas la même signification qu'il a généralement en Occident. Dans un contexte islamique un mouvement révolutionnaire est le retour aux sources et le rétablissement ou la réapplication de principes immuables d'un ordre transcendant dans tous les domaines de la vie, alors que dans un contexte non islamique, il signifie rébellion contre ces principes, et leur application ou contre tout ordre établi en général.

46)- Nahj al-balâghah, le 15e sermon.

47)- Murûj al-dhahab, vol.II, p. 362; Nahj al-balâghah, sermon 122; Ya'qûbi, vol.II, p. 160; Ibn Abi'l-Hadid, vol.I, p. 180.

48)- Ya'qûbi, vol.II, p. 156. Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 172; Murûj al-dhahab, vol.II, p.366.

49)- Ya'qûbi, vol. II, p. 152.

50)- Note de l'éditeur: Les muhâjirûn se réfèrent aux premiers convertis à l'Islam qui émigrèrent avec le Prophète de La Mecque à Médine.

51)-Ya'qûbi,vol.II, p. 154; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 171.

52)-Ya'qûbi, vol.II, p. 152.

53)- Quand Othman fut encerclé par ceux qui s'étaient rebellés, il écrivit à Mu'awiyah lui demandant de l'aide. Mu'awiyah prépara une armée de 12.000 hommes qu'il envoya à Médine.

Mais il la fit camper autour de Damas et vint faire rapport à Othman que l'armée était prête. Othman lui dit: «vous avez stoppé votre armée exprès pour que je sois tué. Ensuite, vous ferez de mon sang versé une excuse pour vous révolter vous-même» Ya'qûbi, vol.II, p. 152; Murûj al-dhahab, vol.III, p. 25, Taban" vol.III, p. 403.

54)-Murûj al-dhahab, vol.II, p.415.

55)- Murûj al-dhahab, vol.II, p. 431; Ibn Abil-Hadid, vol.I, p. 181.

56)- Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 182; Ibn Abi'l-Hadid, vol.I, p. 181.

57)- Nahj al-balâghah et les hadiths contenus dans les livres aussi bien sunnites que shi'ites.

58)- Voir par exemple les commentaires traditionnels qui décrivent les circonstances au moment de la révélation de ces verséets: «Le Conseil (malâ') issu d'eux (les infidèles) s'en est allé disant: partez et soyez constants envers vos divinités!» (Coran XXXVIII, 6); «Si Nous ne t'avions point confirmé, tu aurais certes failli t'incliner vers eux quelque peu » (Coran XVII, 74) et «Ils aimeraient que tu les flattes pour te rendre la pareille » (Coran LXVIII, 9).

59)- Kitâb al-ghurar wa'1-durar d'Amedi, Saïda, 1349.

60)- Des ouvrages comme le Nahw (grammaire) de Suyûti, Téhéran, 1281 etc, vol.II; Ibn Abi'l-Hadid, vol.I, p. 6.

61)- Voir Nahj al-Balâghah.

62)- Au milieu des combats de la Bataille du Chameau, un Bédouin demande à Ali :

«O Commandeur des Croyants! Vous affirmez que Dieu est un?». Les gens l'assaillirent de toutes parts disant: «Tu ne vois pas qu'Ali est soucieux et son esprit occupé par tant de sujets divers? Pourquoi engages-tu la discussion avec lui?». Ali dit à ses compagnons: «Laissez cet homme. Mon but en combattant ces gens n'est rien d'autre que l'explication de la vraie doctrine et les desseins de la religion ». Alors il se disposa à répondre au Bédouin. Bihar al-anwâr vol.II, p. 65.

63)- Ibn Abi'l-Hadid, vol.I, pp. 6-9.

64)- Ya'qûbi, vol.II, p. 191 et autres histoires.

65)- Ibn Abi al-Hadid, vol.IV, p. 160; Tabari vol.IV, p. 124; Ibn Athir, vol.IH.p. 203.

66)- Les mêmes sources, al-Nasâ'ih al-kâfiyah de Mohammad al-'Alawi, Bagdad, 1368, vol.II, p. 161 et autres.

67)-Ya'qûbi, vol.II, p. 193.

68)-Ya'qûbi, vol.II, p. 202.

69)- Yazid était un débauché et un sybarite. Q était toujours soûl et portait des vêtements de soie déplacés. Ses fêtes nocturnes alliaient musique et vin. Il avait un chien et un singe, qui étaient toujours ses compagnons et avec lesquels il s'amusait. Son singe s'appelait Abû Qays.

Il l'habillait de beaux atours et le faisait assister à ses beuveries. Quelquefois, il le faisait monter à cheval et l'envoyait participer aux courses. Ya'qûbi, vol.II, p. 196; Murûj al-dhahab, vol.HI, p. 77.

70)-Murûj al-dhahab,vol.III,p. 5; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 183.

71)-al-Nasâ'ih al-Kâfiyah.p. 72, reprise du Kitâb al-ahdâth.

72)- al-Nasâ'ih al-Kâfiyah, pp. 72-73.

- 73)- Ya'qûbi, vol.II, pp. 199 et 210; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 186; Murûj al-dhahab, vol.III, pp. 33 et 35.
- 74)- al-Nasa'ih al-Kâfiyah, pp. 58, 64, 77-78.
- 75)- Voir le Coran, IX, 100.
- 76)- Ya'qûbi, vol.II, p. 216; Abi'l-Fidâ' vol.I, p. 190 ; Muruj al-dhahab vol.III p.64 et autres histoires.
- 77)- Ya'qûbi, vol.II, p. 243; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 192; Muruj dhahab vol III, p.78.
- 78)- Ya'qûbi, vol.II, p. 224; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 192; Muruj al-dhahab vol.III p.81
- 79)- Walid ibn Yazid; mentionné dans Ya'qûbi, vol.III, p. 73.
- 80)- Walid ibn Yazid; mentionné dans Murûj al-dhahab, vol.III, p.228.
- 82)- Murûj al-dhahab, vol.III, pp. 217-219; Ya'qûbi, vol.II, p. 66.
- 83)- Bihâr al-anwâr, vol.XII et autres sources shi'ites.
- 84)- Ya'qûbi, vol.III, p. 84.
- 85)- Ya'qûbi, vol.III, p. 79; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 208 et autres histoires.
- 86)- Ya'qûbi, vol.III, p. 86; Murûj al-dhahab, vol.III, p. 268.
- 87)- Ya'qûbi, vol.III, p. 86; Murûj al-dhahab, vol.III, p. 270.
- 88)- Ya'qûbi, vol.III, pp. 91-96; Abi'l-Fidâ', vol.I, p. 212.
- 89)- Abi'l-Fidâ', vol.II, p. 6.

90)- Ya'qûbi, vol.III, p. 198; Abu'l-Fidâ', vol.II, p. 33.

91)- Bihâr al-anwâr, vol.XII, sur la vie de l'Imam Ja'far al-Sâdiq.

92)- al-Aghâni d'Abu'l-Faraj Isfahâni, Le Caire, 1345-51, l'histoire du pont de Bagdad.

93)- al-Aghâni, l'histoire d'Amin.

94)- Abi'l-Fidâ' et autres histoires.

95)- al-Hadârat al-islâmiyah d'Adam Mez, Le Caire, 1366, vol.I, p. 97,

96)- Murûj al-dhahab, vol.IV, p. 373; al-Milal wa'l-nihal de Chahrestâni, Le Caire, 1368, vol.I, p. 254.

97)- Abi'l-Fidâ', vol.II, p. 63 et vol.III, p.50.

98)- Voir ies histoires al-Kâmil d'Ibn Athir, Le Caire, 1348; Raudat al-safâ' et Habîb al-siyar de Khwând Mfr, Téhéran, 1333.

99)-ibid.

100)-ibid.

101)- ibid.

102)- Rayhânat al-adab de Mohammad 'Ali Tabrizi, Téhéran, 1326-32, vol.II, p. 365 et la plupart des ouvrages sur la biographie de cet homme célèbre.

103)- Rayhânat al-adab, vol.II, p. 380.

104)- Raudat al-sâfâ'; Habib al-siyar et autres.

.105)-Târîkh-i 'âlam ârây-i 'abbâsi d'Iskandar Bayk, Téhéran, 1334 Hégire solaire